

Conditions de fonctionnement/règlement des cours collectifs 2020/2021

Pilates - Gymnastique posturale et stretching - Pilates et stretching

Professeur : Muriel Waffelaert, éducatrice sportive diplômée d'état

Carte professionnelle n° : 06996ED0140 | Siret n° : 51889585900024

Tarifs

Les tarifs sont affichés dans la salle et sont consultables sur le site internet www.m-waffelaert.com.

Le tarif des cours au mois, au trimestre et à l'année, est un forfait calculé sur l'ensemble de la saison 2020/2021, il tient compte des vacances scolaires et des jours fériés. Il reste identique du 07/09/2020 au 02/07/2021.

Paielement

- Paiement pour le mois de septembre : **au mois ou à l'unité**
- Règlement au mois : la **1^{ère} semaine de chaque mois**
- Règlement au trimestre : **au début du mois d'octobre 2020, de janvier 2021, et d'avril 2021**
- Règlement à l'année : **début octobre 2020 uniquement** - possibilité de régler en deux fois par chèque
- Pour les séances à l'heure : **paiement par avance ou en début de séance** - paiement par chèque ou espèces avec facture si besoin.
- Les personnes s'inscrivant pour la 1^{ère} fois en cours de mois peuvent démarrer les cours à l'unité, pour ensuite régler au mois ou au trimestre.
- **Aucune cotisation n'est remboursable.**

Conditions de fonctionnement

- La saison des cours collectifs se déroule **du 7 septembre 2020 au 02 juillet 2021**, au sein de la salle « L'Open Break », 4 avenue André Ampère, 1^{er} étage, 66330 Cabestany.
- **Les cours sont interrompus pendant : toutes les vacances de Noël, une semaine sur deux pour les vacances de Toussaint, d'hiver et de printemps.**
Pas de cours les jours fériés.
- Les informations concernant les dates des vacances seront affichées à la salle et sont disponibles sur le site www.m-waffelaert.com
- **Sauf cas de force majeure, le cours est perdu ou dû (si paiement à l'unité) s'il est annulé moins de 24h à l'avance.**
- Le cours peut être rattrapé dans la limite des places disponibles, **prévenir plus de 24h avant la séance.**
- **Au-delà d'une semaine de cours à rattraper, les cours seront perdus.**
- **Les cours ne sont pas rattrapables au-delà du 02 juillet 2021.**
- En cas d'absence prolongée (plus de 15 jours) et ce, sans en avertir le professeur, la place réservée sera attribuée à un autre pratiquant.
- **Les cours proposés au-delà du 02/07/21 se règlent à l'unité.**
- **Pas de cours au mois d'août**
- Les cours se déroulent en petit collectif (max 9 personnes), l'inscription est obligatoire pour le ou les cours choisis.

Autres conditions

- Il est de la responsabilité du pratiquant de s'assurer de ses aptitudes physiques avant son inscription.
- Pour toutes situations particulières d'état de santé, il est impératif d'en informer le professeur avant le cours. Celui-ci se réserve le droit d'accepter ou non l'inscription du futur pratiquant.
- **Pour les événements survenant durant la saison (accident, grossesse, maladie invalidante...) en avertir impérativement le professeur.** Selon la situation, des justificatifs ou un certificat médical supplémentaire devront être fournis.
- **Un certificat médical de NON CONTRE-INDICATION à la pratique du pilates ou/et du stretching est à fournir à chaque début de saison.**

Horaires/tenue

- L'horaire du cours correspond au début de la séance. La salle étant occupée à d'autres horaires, les cours démarrent et finissent aux heures indiquées.
- Le pratiquant doit revêtir une tenue de sport confortable et des chaussettes propres.
- Se munir d'une serviette.
- **Se munir de son propre tapis et coussin pour la saison 2020/2021**

Je soussigné(e),

Nom :

Prénom :

Déclare avoir pris connaissance du présent règlement et m'engage à le respecter

Date :

Signature : (précédée de « lu et approuvé ») :